RÈGLEMENT DU RELAIS-CROSS DE NEUILLY SUR MARNE

ARTICLE 1 : NEUILLY SUR MARNE ATHLETISME organise le dimanche 3 décembre 2017 la seconde édition d'un Relais-Cross sur 4 hommes licenciés mais pas obligatoirement d'un même club des catégories Espoirs, Seniors ou Vétérans. Cette année, un relais cross femme est organisé sur 3 femmes catégories Espoirs, Seniors ou Vétérans

ARTICLE 2 : Le parcours sera tracé sur le circuit du cross de Neuilly sur Marne avec 4 distances différentes (700m/3920m/2560m/1400m) pour les hommes et 3 distances différentes (700m/3920m/1400m) pour les femmes.

ARTICLE 3 : Chaque équipe devra s'acquitter des droits d'inscriptions qui seront de 12 euros par équipes avant le 1er décembre et de 15 euros sur place. 3 équipes ou plus, d'un même club : forfait 30 euros (pas de forfait sur place). Chèque à l'ordre de Neuilly sur Marne Athlétisme.

ARTICLE 4 : Le nombre d'engagement est limité à 30 équipes.

ARTICLE 5 : Les coureurs devront se positionner avec leur dossard sur la poitrine dans les Zones de passage, dès lors que les premiers relayeurs seront sur la ligne de départ. Heure de départ 14h05 et 14h40

ARTICLE 6 : Les coureurs devront se transmettre un chouchou ou un témoin à chaque transmission, le 4e et dernier relayeur devra passer la ligne d'arrivé avec celui-ci et son dossard sur la poitrine, sous peine de disqualification.

ARTICLE 7 : Les dossards seront à retirer le dimanche 3 décembre 2017 à partir de 8h00 et jusqu'à 30 min avant le départ.

ARTICLE 8 : les 3 premières équipes hommes et femmes scratch seront primées

ARTICLE 9 : Responsabilité civile, le club organisateur est couvert par son assurance responsabilité.

ARTICLE 10 : Des commissaires de course seront présent sur le parcours pour assurer la sécurité et effectuer des contrôles permettant la bonne régularité des épreuves.

ARTICLE 11 : Des vestiaires non gardés seront à votre disposition.

ARTICLE 12 : Résultats sur place après les épreuves et sur le site FFA.

ARTICLE 13 : Les licences FSGT/UFOLEP/UNSS/UGSEL Athlétisme sont autorisées à courir

PLAN DU PARCOURS

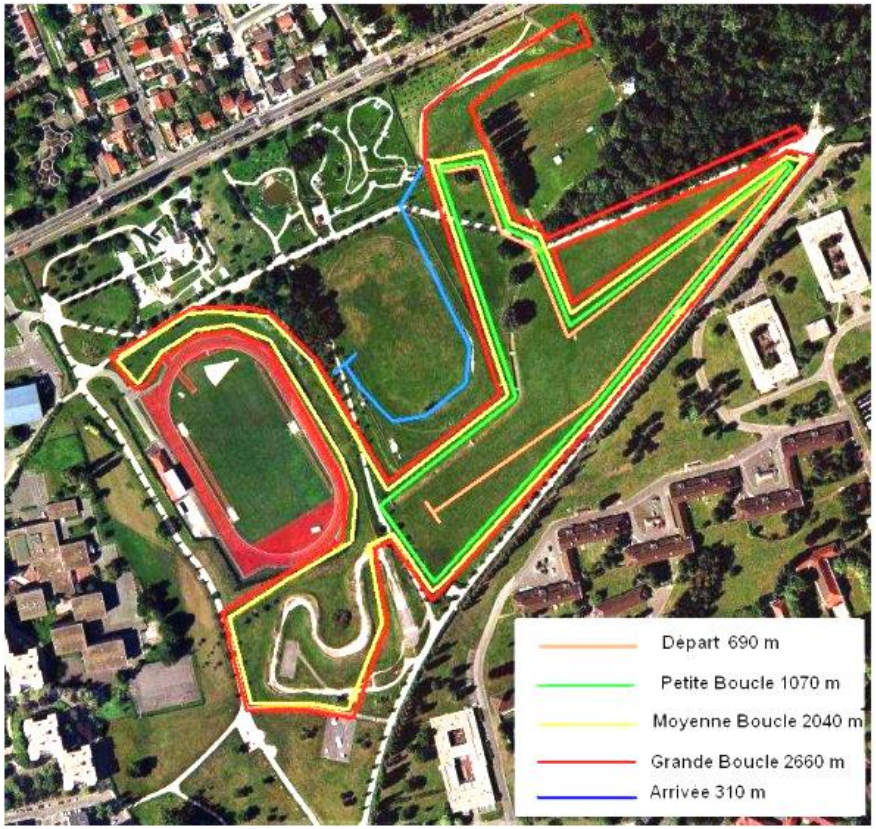

RELAIS- CROSS DE NEUILLY SUR MARNE
DIMANCHE 3 DECEMBRE 2017

ENGAGEMENT Chèque à l'ordre de Neuilly Sur Marne Athlétisme

- Chèque de 12€ avant le jeudi 30 novembre 2017
- 15 € sur place
- Forfait club 3 équipes ou plus 30€ (pas de forfait le jour de l'épreuve)

NOM DE L'EQUIPE : _____

	Relayeur 1 700 m	Relayeuse 1 700 m	Relayeur 2 3 920 m	Relayeuse 2 3 920 m	Relayeur 3 2 560 m	Relayeurse3 1 400 m	Relayeur 4 1 400 m
EQUIPE HOMME							X
EQUIPE FEMME							
NOM							
PRENOM							
N°DOSSARD							
ANNEE DE NAISSANCE							
N°LICENCE							
CLUB							